Décision sur la composition numérique des délégations interparlementaires, des délégations aux commissions parlementaires mixtes et des délégations aux commissions de coopération parlementaire et aux assemblées parlementaires multilatérales

2011/2839(RSO) - 14/12/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de modifier comme suit la composition numérique des délégations interparlementaires suivantes:

- délégation pour les relations avec la péninsule arabique: 18 membres;
- délégation pour les relations avec l'Inde: 28 membres;
- délégation pour les relations avec la péninsule coréenne: 17 membres;
- délégation pour les relations avec l'Afrique du Sud: 17 membres.